

Les signaux de la voie navigable

Obligation

			
S'arrêter dans certaines conditions	Vitesse limitée à 6 km/h	Emettre un signal sonore	Observer une vigilance particulière

					
Se diriger vers le côté du chenal indiqué	Tenir le côté du chenal Bâbord/Tribord	Croiser le chenal vers Bâbord/Tribord			


Direction obligatoire

Interdiction

				
Interdit de stationner	Amarrage interdit	Mouillage interdit	Interdit de virer	Interdiction de créer des remous

		
Dépassement interdit	ID-entre convois	Interdit de croiser et de dépasser

			
Interdit d'entrer dans voie affluente	Interdit de passer sauf menues embarcations non motorisées	Préparez-vous à vous mettre en route	

Restriction

				
Profondeur limitée	Hauteur limitée	Largeur limitée	Chenal à 50 m de la rive	Restrictions imposées

Recommandation

		
Se tenir dans l'espace indiqué	Se diriger dans ce sens	Se diriger du feu fixe au feu rythmé

Activité nautique

Interdiction / Autorisation

					
Embarcations sport et plaisance	Bateaux motorisés	Bateaux ni voiles ni moteur			

					
Planche à voile	Ski nautique	Navires à voiles			

				
Baignade	Véhicules nautiques à moteur		Bassin de vitesse	

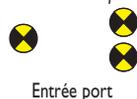
Indication

			
Aire de virage	Câble électrique	Barrage	Bac

				
Rencontre de voies affluentes	Rencontre voie prioritaire	Stationnement autorisé	Ancrage autorisé	

					
Amarrage autorisé	Fin d'interdiction	Autorisation de passer			

Interdite Avec précaution



Entrée port

Ponts

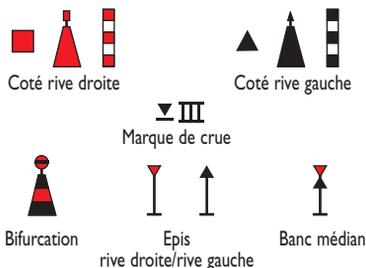
				
Interdiction de passer				

	
Interdiction de passer hors de l'espace indiqué	

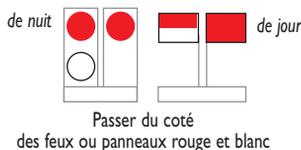
		
Passer (pas de trafic en sens inverse)		Passer (dans les deux sens)

Les signaux de la voie navigable

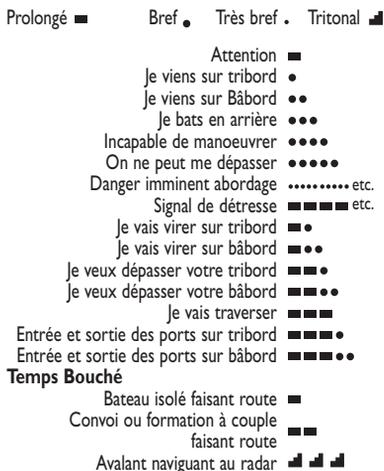
Balises



Bateaux



Signaux phoniques



Légende

